

## Limites d'exonération d'impôt sur le revenu applicable à la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels pour 2018

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 06/03/2018
- Dernière mise à jour de la fiche : 06/03/2018

## Limites d'exonération d'impôt sur le revenu applicable à la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels pour 2018

Les montants minimaux et le plafond relatifs à la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels sont les suivants :

	Montant 2016	Montant 2017
Minimum de déduction de droit commun	426 €	430 €
Minimum de déduction spécifique	938 €	947 €
Plafond de déduction	12 183 €	12 305 €

### Sources :

- BOFiP-Impôts-BOI-BAREME-000035-20180221